

Séance du 25 mai 2020

Conseillère absente excusée : A. Criado.

Secrétaire de séance : N. Fauré.

1 – Installation du conseil municipal

Claude Lafon procède à l'appel des conseillers. 14 conseillers sont présents : Raymond Andouard, Marie-Françoise Blind, Pascal Carrière, Christian Crouzil, Michèle Dehays, Nathalie Fauré, Patricia Fuser, Sylvain Gasc, Muriel Lacheroy, et Messieurs Claude Lafon, Benoit Larroche, Abdelrani Mahcer, Emilie Pouzac et Yoann Pradel. Alexandra Criado est absente et excusée.

C. Lafon déclare les élus installés dans leurs fonctions depuis le 18 mai 2020 conformément au décret publié au journal officiel du 15 mai 2020

2 - Election du Maire vote

Les votes se feront à bulletin secret et à la majorité absolue.

Pour le bon déroulement des votes, E. Pouzac et M. Dehays sont désignées assesseurs pour toute la durée des votes.

R. Andouard, doyen d'âge, procède à l'appel des conseillers et constate que le quorum est atteint.

C. Lafon est candidat à sa propre succession. Il n'y a pas d'autre candidat.

C. Lafon est élu Maire à l'unanimité des présents (14 voix pour).

3 - Election des Adjoints au Maire vote

C. Lafon rappelle que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et d'un maximum correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5.

La commune disposait de 3 adjoints lors des délibérations antérieures. Au vu de ces éléments, le conseil fixe à 3 le nombre des adjoints.

N. Fauré est candidate au poste de première adjointe. Il n'y a pas d'autre candidat.

N. Fauré est élue à l'unanimité des présents (14 voix pour).

S. Gasc est candidat au poste de deuxième adjoint. Il n'y a pas d'autre candidat.

S. Gasc est élu à l'unanimité des présents (14 voix pour).

A.Mahcer est candidat au poste de troisième adjoint. Il n'y a pas d'autre candidat.

A.Mahcer est élu à l'unanimité des présents (14 voix pour).

4 - Nature des délégations accordées aux adjoints

N. Faure première adjointe est déléguée à l'urbanisme (contrôle des dossiers, avis à donner, liaison avec le service instructeur, contrôle des conformités).

S. Gasc deuxième adjoint est délégué aux travaux (gestion des travaux en régie ou par entreprise, diagnostics, proposition de solution technique, consultation des entreprises).

A. Mahcer troisième adjoint est délégué à la voirie (gestion des chemins communaux et ruraux, liaison avec Terres du Lauragais, veille sur l'état de la voirie, fossés, végétations).

5 - Fixation des indemnités de fonction attribués au maire et aux adjoints

Les indemnités du maire et des d'adjoints sont régies par le Code général des collectivités territoriales (CGCT).

La commune a adopté le 24 juillet 2017, la proposition du gouvernement d'appliquer le maximum autorisé pour les communes situées dans la strate inférieure à 1 000 habitants.

Ainsi l'indemnité du maire est fixée à 28% de l'indice brut 1027 de la fonction publique et l'indemnité de chaque adjoint est fixée à 7%.

6 - Election de 2 délégués au syndicat d'énergie de la Haute Garonne (SDEHG)

Le SDEHG est un établissement public composé de 585 communes (toutes les communes de la Haute-Garonne, excepté la ville de Toulouse) et

de Toulouse métropole. Le syndicat est un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département. Garant d'un service public de distribution de l'électricité de qualité, le SDEHG est propriétaire du réseau d'électricité et confie son exploitation à ENEDIS (anciennement ERDF), dans le cadre d'un cahier des charges de concession.

Le syndicat réalise des travaux de développement et d'entretien des réseaux d'électricité et d'éclairage public.

C. Lafon et Raymond Andouard sont candidats pour représenter la commune au SDEHG. Il n'y a pas d'autre candidat.

C. Lafon et Raymond Andouard sont élus à l'unanimité des présents (14 voix pour).

7 - Election de 3 délégués au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA)

Le SMEA ou Réseau31 intervient sur l'ensemble des compétences du cycle de l'eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif, eaux pluviales, irrigation, fourniture d'eau brute... Il a été créé

en 2010 pour mettre en commun des moyens qui permettent de protéger un bien précieux : l'eau.

M.F. Blind, C Lafon et A. Mahcer sont candidats pour représenter la commune au SMEA. Il n'y a pas d'autre candidat.

M.F. Blind, C. Lafon et A. Mahcer sont élus à l'unanimité des présents (14 voix pour).

8 - désignation de 2 délégués au service public de l'eau Hers Ariège (SPEHA)

Le service public de l'eau Hers Ariège, est un syndicat regroupant 45 communes dont la mission est la production à l'usine d'eau de Calmont, le transport et la distribution de l'eau potable au travers des divers réservoirs.

Le siège se situe à MONTGEARD (31560).

M. Lacheroy et C. Lafon sont candidats pour représenter la commune au SPEHA. Il n'y a pas d'autre candidat.

M. Lacheroy et C. Lafon sont élus à l'unanimité des présents (14 voix pour).